



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Finances

Question au Gouvernement n° 1977

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Filleul.

M. Jean-Jacques Filleul. Ma question s'adresse au Premier ministre.

Le président de l'association des maires de France vient d'exprimer son inquiétude: «Si l'on ne réduit pas les dépenses et les charges des collectivités locales, la hausse des impôts locaux sera inéluctable».

Nous sommes loin des promesses fumeuses du pacte de stabilité dont les dotations n'augmenteront, en 1997, que de 1,53 % alors que, par exemple, la progression des charges de personnel sera de 3 %.

On alourdit les prélèvements et accentue la déréglementation des budgets communaux.

La politique du Gouvernement contraint beaucoup de nos communes à choisir entre une hausse de la fiscalité et un recul des services rendus à la population, réduisant dans tous les cas les marges de manœuvre.

Est-ce ainsi qu'on donnera les moyens aux communes d'engager les investissements indispensables à l'économie et aux maires la possibilité de s'inscrire en première ligne dans la bataille pour l'emploi ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation.

M. Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation. Monsieur le député, en cette période de réunion des associations de maires, je m'efforce, au moins deux fois par semaine, de rencontrer les associations départementales. Je leur explique quelle est la politique du Gouvernement. Je les écoute et nous dialoguons.

Je n'entends sans doute pas la même chose que vous, ou nous n'avons pas la même capacité d'écoute.

(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Nous avons débattu ici même, il y a quelques jours - mais peut-être n'avez-vous pas participé au débat - le budget des collectivités locales. J'ai eu l'occasion alors de souligner que, dans un budget qui n'évolue pas en francs courants, les dotations que l'État apporte aux collectivités locales vont suivre le mouvement de l'inflation, ce qui constitue un effort significatif.

Par ailleurs, le Gouvernement a respecté - chacun le reconnaît, même certains de vos amis politiques -...

M. Henri Emmanuelli. Lesquels ?

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation. ... le pacte de stabilité qui a été fixé en 1996.

Enfin - c'est un point important - M. le Premier ministre a donné clairement instruction aux ministres et aux administrations de veiller dorénavant, car cela n'a pas toujours été le cas à ce qu'aucune décision de l'État ne puisse générer de manière sournoise des augmentations de dépenses des collectivités locales.

Je souhaite qu'il y ait à la fois pacte de stabilité sur les recettes et pacte de stabilité sur les dépenses.

Quant au reste, monsieur le député, je connais, comme vous, l'engagement des maires sur le terrain. J'en suis un - vous aussi, peut-être - et je sais que c'est avec passion qu'ils exercent leurs fonctions. Je leur fais confiance. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Filleul.

M. Jean-Jacques Filleul. Ma question s'adresse au Premier ministre.

Le président de l'association des maires de France vient d'exprimer son inquiétude: «Si l'on ne réduit pas les dépenses et les charges des collectivités locales, la hausse des impôts locaux sera inéluctable».

Nous sommes loin des promesses fumeuses du pacte de stabilité dont les dotations n'augmenteront, en 1997, que de 1,53 % alors que, par exemple, la progression des charges de personnel sera de 3 %.

On alourdit les prélèvements et accentue la déréglementation des budgets communaux.

La politique du Gouvernement contraint beaucoup de nos communes à choisir entre une hausse de la fiscalité et un recul des services rendus à la population, réduisant dans tous les cas les marges de manœuvre.

Est-ce ainsi qu'on donnera les moyens aux communes d'engager les investissements indispensables à l'économie et aux maires la possibilité de s'inscrire en première ligne dans la bataille pour l'emploi ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation.

M. Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation. Monsieur le député, en cette période de réunion des associations de maires, je m'efforce, au moins deux fois par semaine, de rencontrer les associations départementales. Je leur explique quelle est la politique du Gouvernement. Je les écoute et nous dialoguons.

Je n'entends sans doute pas la même chose que vous, ou nous n'avons pas la même capacité d'écoute.

(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Nous avons débattu ici même, il y a quelques jours - mais peut-être n'avez-vous pas participé au débat - le budget des collectivités locales. J'ai eu l'occasion alors de souligner que, dans un budget qui n'évolue pas en francs courants, les dotations que l'État apporte aux collectivités locales vont suivre le mouvement de l'inflation, ce qui constitue un effort significatif.

Par ailleurs, le Gouvernement a respecté - chacun le reconnaît, même certains de vos amis politiques -...

M. Henri Emmanuelli. Lesquels ?

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation. ... le pacte de stabilité qui a été fixé en 1996.

Enfin - c'est un point important - M. le Premier ministre a donné clairement instruction aux ministres et aux administrations de veiller dorénavant, car cela n'a pas toujours été le cas à ce qu'aucune décision de l'État ne puisse générer de manière sournoise des augmentations de dépenses des collectivités locales.

Je souhaite qu'il y ait à la fois pacte de stabilité sur les recettes et pacte de stabilité sur les dépenses.

Quant au reste, monsieur le député, je connais, comme vous, l'engagement des maires sur le terrain. J'en suis un - vous aussi, peut-être - et je sais que c'est avec passion qu'ils exercent leurs fonctions. Je leur fais confiance. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Filleul Jean-Jacques](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1977

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 1996, page 7246

Réponse publiée le : 20 novembre 1996, page 7246

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 novembre 1996